

GUIDE

Édition  
2022

# jeunesse

Toutes les

# informations utiles

POUR LES JEUNES HYÉROIS DE 0 À 17 ANS



pour **faciliter**  
le quotidien des  
parents et celui  
des enfants.



VILLE D'HYÈRES  
LES PALMIERS



Images Aériennes\_Ted Szymczak Photographe



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

**@villedhyeres**



# Sommaire

## LA PETITE ENFANCE

PAGES 5-7

- **L'état civil** 5
- > Déclarer la naissance
- > Reconnaître l'enfant
- > Prénom(s) de l'enfant
- **Les lieux d'accueil** 6 - 7
- > Crèches et haltes-garderies
- > Relais d'assistantes maternelles
- > Crèches associatives
- > Autres modes de gardes

## L'ENFANCE

PAGES 9 - 13

- **Zoom sur le Guichet Famille** 9
- **Les Enfants (3 > 11 ans)** 10 - 13
- > L'inscription aux écoles maternelles et élémentaires publiques
- > L'inscription aux établissements privés
- > La restauration scolaire
- > Le périscolaire
- > Les accueils de loisirs

## L'ADOLESCENCE

PAGES 14-20

- **Zoom sur l'Espace Jeunesse** 15
- **Les Adolescents (11 > 17 ans)** 16 - 17
- > L'inscription aux établissements publics ou privés
- > Les accueils de loisirs des vacances d'été
- > Le dispositif pass junior
- > Le centre de loisirs jeunes (CLJ)
- > La mission locale C.OR.A.I.L.
- **La Politique Municipale en faveur de la jeunesse** 18 - 20
- > Le programme de réussite éducative (PRE)
- > Soutien à la parentalité
- > Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- > Le coup de pouce clé
- > Le contrat local de santé

## LES LOISIRS

PAGES 21 - 31

- **Les événements à partager toute l'année** 22
- **Zoom sur Terre de Jeux 2024** 23
- **Faire du sport** 24 - 25
- > Les écoles municipales de sport
- > Les associations et clubs sportifs
- > Les infrastructures sportives municipales
- **Se cultiver et se divertir** 26 - 27
- > L'école municipale d'art du Park Hotel
- > Vivement mercredi
- > Le conservatoire national à rayonnement régional
- > La médiathèque
- > La Villa Noailles
- **Zoom sur le Musée d'Hyères** 28-29
- **Découvrir notre patrimoine** 30-31
- > Les activités proposées par le service Patrimoine
- > Le site archéologique d'Olbia
- > La maison de l'environnement

# La petite enfance



- > L'État civil
- > Les lieux d'accueil



# L'État civil

## DÉCLARER LA NAISSANCE

La déclaration de la naissance est une formalité obligatoire qui permet d'établir l'acte de naissance de votre enfant. Toute naissance survenue sur le territoire français doit être déclarée dans les **5 jours** à l'officier d'État Civil de la commune du lieu de naissance (article 55 du Code Civil).

La déclaration de naissance doit être remplie par le père ou, en son absence, par toute personne ayant assisté à l'accouchement. Une femme ayant accouché sans témoin peut déclarer son enfant elle-même.

### ► Documents à fournir :

- Le certificat établi par le médecin ou la sage-femme ;
- La déclaration de choix de nom si les parents le souhaitent ;
- Un justificatif d'identité des parents ou du déclarant ;
- L'acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance ;
- Le livret de famille pour y inscrire l'enfant si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà (dans le cas contraire, un livret de famille sera ouvert).

## RECONNAÎTRE L'ENFANT

C'est une démarche personnelle et irrévocable, qui établit un lien juridique entre l'enfant et ses parents. Cet acte crée ainsi la filiation entre l'enfant et les parents, auxquels il permet d'exercer l'autorité parentale. Elle concerne les enfants nés hors mariage et n'est pas obligatoire.

► **Où faire la démarche ?** Devant un officier d'état civil (dans n'importe quelle mairie) ou chez un notaire.

► **Quand ?** Avant la naissance, au moment de la déclaration de naissance, ou à tout moment de la vie de l'enfant.

► **Quels sont les documents à fournir ?** Une pièce d'identité et justificatif de domicile.

► **Bon à savoir.** Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, la mention du nom de la mère sur l'acte de naissance a valeur de reconnaissance.

## PRÉNOM(S) DE L'ENFANT

Le choix du (des) prénom(s) de l'enfant est libre mais doit respecter certaines règles. Dans le cas où l'Officier d'État Civil estime que le(s) prénom(s) choisi(s) nuit(sent) à l'intérêt de l'enfant, il pourra en avertir le Procureur de la République. Le juge aux affaires familiales pourra ensuite être saisi afin de demander la suppression du(des) prénom(s) sur les registres de l'État Civil.

### + À NOTER

> Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans le **délaï de déclaration de naissance**. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

> **Si vous dépassez le délai des cinq jours**, un jugement du tribunal judiciaire sera nécessaire pour inscrire la déclaration. Cela peut prendre plusieurs mois au cours desquels **l'enfant sera privé d'état civil**.

### + CHIFFRES-CLÉS



# 944

> C'est le nombre de bébés nés à Hyères, en 2021



# Les lieux d'accueil

## 0 > 3 ans



### + CHIFFRES-CLÉS

# 140

> C'est le nombre de personnes agréées qui assurent l'encadrement des enfants de 3 mois à 4 ans à Hyères.

### + À NOTER

> Chaque site ouvert à la pause de midi dispose d'une possibilité de restauration.

> Un enfant porteur d'un handicap peut être accepté dans l'ensemble des multi-accueil.

> La Ville d'Hyères fournit couchés, repas et goûters.

## CRÈCHES & HALTES-GARDERIES

Voir plan ci-contre

La Ville d'Hyères dispose de 9 structures dédiées à l'accueil Petite Enfance. Les crèches et haltes-garderies sont ouvertes aux enfants de 3 mois à 4 ans.

- 1** Crèche multi-accueil « Tom Pouce » ▶ 382, Chemin de l'Excelsior  
8h>18h | 25 enfants | 04 83 69 19 39
- 2** Crèche multi-accueil « La Petite Sirène » ▶ 33, Avenue Riondet  
5h55>20h15 | 30 enfants | 04 94 01 84 28
- 3** Crèche multi-accueil « Nemo » ▶ 2, Rue Gallieni  
7h30>19h | 66 enfants | 04 94 01 84 23
- 4** Micro-crèche « Les Petits Loups » ▶ 15, Avenue Joseph Clotis  
8h>18h | 10 enfants | 04 94 00 79 75
- 5** Crèche multi-accueil « Mary Poppins » ▶ 36, Avenue Gambetta  
8h >18h | 22 enfants | 04 83 69 19 35
- 6** Crèche multi-accueil « Fantasia » ▶ Traverse Pierre Renaudel  
8h>18h | 20 enfants | 04 94 00 79 43
- 6** Crèche familiale « Jonathan Le Goéland\* » ▶ Traverse Pierre Renaudel  
8h30>12h / 14h>17h30 | 84 enfants | 04 83 69 19 37
- 6** Crèche multi-accueil « Le Petit Prince » ▶ Traverse Pierre Renaudel  
8h00>18h | 40 enfants | 04 83 69 25 24
- 7** Garderie de Porquerolles ▶ Île de Porquerolles  
8h30>12h / 13h30>17h (8h30>11h le mercredi) | 12 enfants | 04 94 58 34 92

\* Cette structure est ouverte aux enfants et leur assistante maternelle pour des temps d'accueil en semi-collectivité

## RELAIS PETITE ENFANCE

Au Jardin d'Eole ▶ 99, allée Dussauge | 04 83 69 19 30 | 06 46 91 98 11  
Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins.

## CRÈCHES ASSOCIATIVES

Crèche associative et parentale « Les Joseph » ▶ 2642 ch. de St-Lazare  
| 04.94.66.42.23

Micro-crèche « Les petits chaperons rouges » ▶ Les Malicieux de  
Macany 1 - 262 chemin traversier de Macany | 06 46 91 98 11

Micro-crèche « Les roses et les choux » ▶ 15 av. Général Eisenhower |  
04 89 66 92 38

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) « Pays des Mamous » ▶  
120 route de Toulon | 07.69.12.94.37

Multi-accueil Jeanne Sabran ▶ 550 Bd Edouard Herriot - Giens |  
04 94 38 15 13

Lieu Accueil Enfants Parents La collines aux enfants ▶  
382 chemin de l'Excelsior | 04 83 69 19 39

## AUTRES MODES DE GARDES

D'autres gestionnaires associatifs ou privés peuvent accueillir votre enfant, afin que chaque famille puisse bénéficier d'un accueil adapté à ses besoins.

La Caisse nationale des Allocations Familiales et ses partenaires nationaux sont disponibles pour vous conseiller, orienter vos recherches et vous aider à trouver une solution d'accueil adaptée à vos besoins sur le site suivant : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

### + COMMENT INSCRIRE MON ENFANT DANS UNE CRÈCHE OU DANS UNE HALTE-GARDERIE ?

> Dès le début de votre grossesse, récupérez, remplissez et remettez votre dossier auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Centre Olbia, rue du Soldat Bellon (3<sup>e</sup> étage | du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 | 04.94.00.78.85)

> **Liste des pièces à fournir** : livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, Télécom...), attestation d'assurance responsabilité civile, carte immatriculation à la sécurité sociale des deux parents, N° d'allocataire à la caisse d'allocations familiales ou MSA, dernier avis d'imposition ou de non imposition des deux parents, dernière déclaration d'impôts sur les revenus des deux parents, dernier bulletin de salaire des deux parents, contrats de travail des deux parents.



# L'enfance



> Les Enfants (3 > 11 ans)



ZOOM  
sur...

# Le Guichet Famille



Afin de faciliter les démarches de ses administrés, la Ville d'Hyères a rassemblé en un même et unique lieu toute l'offre de services liée aux enfants.

Les usagers peuvent y retrouver l'ensemble des informations, des fiches d'inscription et les modalités de paiement pour les domaines suivants :

- Ecoles, restaurants scolaires, périscolaires matins et soirs ;
- Accueils de loisirs vacances ;
- École d'Arts du Park Hotel.
- Ecoles Municipales de Sport

Le Guichet Famille reçoit les appels téléphoniques du lundi au vendredi de 8h30 à 13h15. Les usagers sont reçus uniquement sur rendez-vous. Les demandes de rendez-vous peuvent être effectuées soit par téléphone, soit par mail :

Téléphone : 04 94 00 78 78

Mail : [guichet.famille@mairie-hyeres.com](mailto:guichet.famille@mairie-hyeres.com)

Plateforme de télé-service : [guichetfamille.hyeres.fr](http://guichetfamille.hyeres.fr)

**NOUVEAU !**

Vos démarches dématérialisées en ligne, disponibles 7j/7, 24h/24 :

**[guichetfamille.hyeres.fr](http://guichetfamille.hyeres.fr)**



Pour vous connecter, munissez-vous du code famille indiqué sur votre facture\*. Si vous vous connectez pour la première fois, cliquez sur l'onglet « s'inscrire, 1<sup>re</sup> utilisation » situé à gauche de l'écran. Une fois connecté(e), vous pourrez effectuer les formalités suivantes :

- télécharger des formulaires
- consulter vos réservations et modifier vos informations personnelles,
- suivre vos paiements et régler vos factures,
- entrer en contact direct avec les agents du Guichet Famille.

Facture de cantine, centre de loisirs, périscolaire...

# Les Enfants 3 > 11 ans



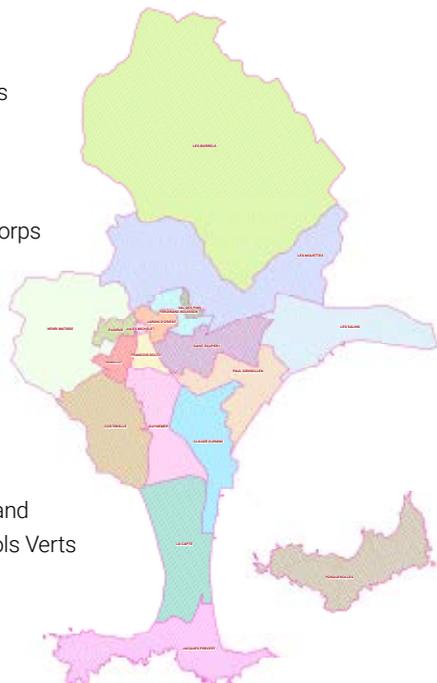
## L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

La Ville d'Hyères assure l'enregistrement des inscriptions des élèves pour l'ensemble des 28 écoles publiques hyéroises. Les inscriptions pour la rentrée scolaire concernent les enfants qui rentrent en maternelle pour la première fois, qui changent d'école pour entrer en CP ou qui changent d'école à la suite d'un déménagement.

La ville est découpée en secteurs scolaires. Les enfants domiciliés dans un secteur géographique sont affectés à une école. L'orientation des enfants tient compte en priorité de ces secteurs puis de la capacité d'accueil des classes.

### LISTE DES ÉCOLES MATERNELLES HYÉROISES ET AFFECTATIONS SUIVANT LES SECTEURS SCOLAIRES

- Les Borrels, 2<sup>e</sup> Borrels
- Les Mouettes, Rue G. Couffe
- Henri Matisse, Rue des Peupliers
- Eugénie, Rue Eugénie
- Jules Michelet, Rue Barbacane
- Jardins d'Orient, Bd d'Orient
- Ferdinand Buisson, Av. du XV<sup>e</sup> Corps
- Val des Pins, Ch. de Bellevue
- Godillot, Avenue Godillot
- Françoise Dolto, Av. Gambetta
- St Exupéry, Rue St Exupéry
- Les Salins, Rue Saint Nicolas
- Costebelle, Allée Trapetum
- Guynemer, Avenue Renaudel
- Claude Durand, Rue Claude Durand
- Paul Gensollen, Impasse Des Cols Verts
- La Capte, Rue des Pêcheurs
- Giens, Rue L. Escoffier
- Porquerolles, Rue du Phare



Téléchargez les cartographies des secteurs scolaires d'affectations en haute définition sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

## LISTE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES HYÉROISES ET AFFECTATIONS SUIVANT LES SECTEURS SCOLAIRES

- Les Borrels, 2<sup>es</sup> Borrels
- Excelsior, Avenue du XV<sup>e</sup> Corps
- Paule Humbert, Route de Toulon
- Îles d'Or, Avenue Godillot
- Jules Michelet, Rue Barbacane
- Paul Long, Avenue Paul Long
- Anatole France, Rue Michelet
- St Exupéry, Rue S' Exupéry
- Les Salins, Rue Saint Nicolas
- Guynemer, Avenue Renaudel
- L'Ayguade (P. Gensollen), Impasse Des Cols Verts
- L'Almanarre, Route de l'Almanarre
- Claude Durand, Rue Claude Durand
- La Capte, Rue des Pêcheurs
- St John Perse, Rue Léon Escoffier
- Porquerolles, Rue du Phare



### + COMMENT INSCRIRE MON ENFANT EN ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE ?

> Rendez-vous sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr) ou auprès du guichet famille sur [guichetfamille.hyeres.fr](http://guichetfamille.hyeres.fr) pour télécharger les documents à remplir et la liste des pièces à fournir pour l'inscription de votre enfant dans son école d'affectation. Vous pouvez également retirer ces documents auprès du guichet famille à l'Hôtel de Ville.

> Ces documents seront à remettre au guichet famille de l'Hôtel de Ville entre le mois de mars et le mois de juin précédant l'année scolaire à venir.

> Toute famille se trouvant dans l'obligation d'inscrire son enfant dans une école autre que celle de son secteur d'affectation (dans la commune ou hors de celle-ci) doit faire une demande de dérogation écrite et argumentée.

> Le Guichet Famille reçoit les appels téléphoniques du lundi au vendredi de 8h30 à 13h15. Les usagers sont reçus uniquement sur rendez-vous. Les demandes de rendez-vous peuvent être effectuées soit par téléphone, soit par mail :  
Téléphone : 04 94 00 78 78 - mail : [guichet.famille@mairie-hyeres.com](mailto:guichet.famille@mairie-hyeres.com)

### L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES

Pour y inscrire votre enfant, rendez-vous directement dans l'établissement concerné.

#### LISTE DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES HYÉROISES PRIVÉES

- Maternelle et élémentaire St-Joseph ▶ Rue Soldat Ferrari | 04 94 12 63 66 | [www.coursmaintenon.fr](http://www.coursmaintenon.fr)
- Maternelle et élémentaire St-Thomas de Villeneuve ▶ Ch. de la Grotte aux Fées | 04 94 38 74 94

# Les Enfants

## 3 > 11 ans

### + PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

> Les restaurants scolaires de la Ville peuvent accueillir tout enfant allergique ou suivant un régime alimentaire pour raison médicale.

> Pour signaler une allergie ou un régime alimentaire, le médecin traitant doit établir un certificat médical. Les parents doivent, avant la rentrée scolaire, avvertir le guichet famille, le directeur de l'école et la médecine scolaire (tél.04 94 57 01 87). Une fois le dossier étudié par toutes les parties, un P.A.I. est rédigé et signé. Il déterminera ou non la fourniture d'un panier-repas par la famille.

Les menus sont validés par une commission composée de représentants de l'administration municipale, de parents d'élèves, d'élèves volontaires et du prestataire de service.



Téléchargez les menus de chaque semaine sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service communal de la restauration scolaire est :

- ouvert à tous (dans la limite des places disponibles)
- destiné en priorité aux élèves qui ne peuvent pas être pris en charge par leur famille pour le repas de mi-journée (des justificatifs peuvent être demandés).

Ce service comprend l'accueil et la prise en charge des enfants pendant l'interclasse de la pause méridienne, dans toutes les écoles hyéroises, les lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires. Ce temps se veut un temps de repos, éducatif et d'animation. Les enfants sont pris en charge par du personnel communal (ATSEM, animateurs du service Jeunesse, enseignants volontaires, etc.)



Les repas se déroulent en deux ou trois services. Les petites sections des écoles maternelles mangent en premier pour bénéficier d'une sieste dès la fin du déjeuner. Après ou avant le repas, les enfants peuvent bénéficier d'animations.

Dans les restaurants scolaires hyérois, l'accent est mis sur :

- la qualité des aliments (priorité aux produits frais, aux circuits courts et aux produits labellisés),
- l'introduction d'aliments bio dans la composition des menus.
- le choix d'un repas végétarien chaque jour
- l'éducation des enfants au goût et aux saveurs.

<b>CETTE SEMAINE DANS MON RESTAURANT</b> <i>Semaine du 30 mai au 03 Juin 2022</i>				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>Melon Charentais</b> <i>Le pain au sésame</i>	<b>Pizza au fromage</b>	<b>Salade verte</b> <i>Vinaigrette à l'ancienne</i>	<b>Carottes râpées à la méridionale</b>	
<b>Hachis végétarien à l'égrené de pois bio</b> <i>(Purée de pomme de terre bio, égrené de pois bio, emmental)</i>	<b>Sauté de porc à la diable</b> <i>(Dignons, tomates, ail) Croc veggie tomate</i>	<b>Escalope de poulet sauce poivette</b> <i>Coquillettes à l'italienne et râpé</i>	<b>Emincé de bœuf aux oignons</b> <i>Croustillant au fromage</i>	<b>Tajine de poisson</b> <i>(Fêta, cannelle, cumin, tomates, oignons, raisins secs, semoule bio et légumes couscous bio)</i>
	<b>Chou-fleur bio</b>	<b>Coquillettes bio et râpé</b>	<b>Pollée Provençale</b> <i>(Aubergines, olives, tomates, courgettes, huile d'olive)</i>	<b>Semoule façon couscous</b>
	<b>Petit suisse bio aux fruits</b>		<b>Carré frais bio</b>	<b>Brie de pointe bio</b>
<b>Liégeois à la vanille</b>	<b>Nectarine blanche</b>	<b>Compote pomme ananas</b>	<b>Tartelette chocolat</b>	<b>Banane &amp; Fraises</b>
		<b>GOUTER</b> Jus d'orange Fromage blanc aux fruits Galette saint Michel		
<b>NOS APPROVISIONNEMENTS</b>				
Bœuf Race à viande Agriculture biologique	Volaille Label rouge Poisson issu de la Pêche durable	Porc Bleu Blanc Cœur Label Verger Eco Responsable	Riz Indication géographique protégée Spécialité du chef	Banane Région ultra périphériques Menu végétarien

## + COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU RESTAURANT SCOLAIRE, AU PÉRISCOLAIRE ET AUX ACCUEILS DE LOISIRS ?

> Rendez-vous sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr) ou auprès du Guichet Famille sur [guichetfamille.hyeres.fr](http://guichetfamille.hyeres.fr) pour télécharger ou récupérer les documents à remplir et la liste des pièces à fournir. Ces documents seront à remettre au guichet famille.

Le Guichet Famille reçoit les appels téléphoniques du lundi au vendredi de

8h30 à 13h15.

Les usagers sont reçus uniquement sur rendez-vous.

Les demandes de rendez-vous peuvent être effectuées soit par téléphone, soit par mail :

Téléphone : 04 94 00 78 78

Mail : [guichet.famille@mairie-hyeres.com](mailto:guichet.famille@mairie-hyeres.com)

> Nouveau ! Inscrivez directement votre enfant sur [guichetfamille.hyeres.fr](http://guichetfamille.hyeres.fr)

### LE PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR

L'accueil périscolaire est une structure permanente implantée dans une école élémentaire ou maternelle de la Ville. Ce service communal est ouvert à tous les élèves dans la limite des places disponibles. La commune se réserve le droit de demander aux familles les justificatifs liés à cette inscription. Cet accueil périscolaire fonctionne dans différentes écoles de la Ville, les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires.

- **L'accueil périscolaire** de l'école St-Éxupéry Maternelle est rattaché à l'école St-Éxupéry Élémentaire. Les locaux du périscolaire se situent sur l'école St-Éxupéry Élémentaire;
- **Les accueils périscolaires** de Godillot et Eugénie sont rattachés à Henri Matisse le soir uniquement. Les locaux du périscolaire se situent sur l'école Henri Matisse;
- **L'accueil périscolaire** de Claude Durand /école du Port) est rattaché à Paul Gensollen (école de l'Ayguade), le soir uniquement. Les locaux du périscolaire se situent sur l'école Paul Gensollen;
- **Les accueils périscolaires** de Val des Pins et Ferdinand Buisson sont rattachés aux Mouettes le soir uniquement. Les locaux du périscolaire se situent sur l'école des Mouettes;
- **L'accueil périscolaire** St-John Perse est rattaché à Jacques Prévert. Les locaux du périscolaire se situent sur l'école Jacques Prévert.

### LES ACCUEILS PERISCOLAIRES DES MERCREDIS ET LES ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES

▶ Les mercredis, les accueils périscolaires sont réservés aux 3-11 ans et répartis de la manière suivante :

- 3 accueils à la journée, 1 accueil à la demi-journée (le matin) pour les enfants d'âge maternelle
- 2 accueils à la journée, 1 accueil à la demi-journée (le matin) pour les enfants d'âge élémentaire

▶ **Durant les vacances** Toussaint, Noël, Hiver et Printemps, les accueils de loisirs sont réservés aux 3-11 ans, et répartis de la manière suivante :

- 3 accueils à la journée et à la semaine pour les enfants d'âge maternelle
- 3 accueils à la journée et à la semaine pour les enfants d'âge élémentaire

▶ **Durant les vacances d'été**, les accueils de loisirs sont réservés aux 3-14 ans et répartis de la manière suivante :

- 4 accueils à la journée et à la semaine pour les enfants d'âge maternelle
- 5 accueils à la journée et à la semaine pour les enfants d'âge élémentaire des minis séjours (5 jours/4 nuits) pour les pré ados et les ados ( 12-17 ans)
- 1 centre sportif en juillet à la journée et à la semaine pour les enfants de 8 à 15 ans

# L'adolescence



- > Les Adolescents (11 > 17 ans)
- > La politique municipale en faveur de la jeunesse



ZOOM  
sur...

# L'Espace Jeunesse



**L'Espace Jeunesse** s'inscrit dans une nouvelle dynamique avec une offre de services étoffée.

Il propose aux jeunes Hyérois âgés de 11 à 25 ans :

- un accompagnement scolaire les mercredis après midi de 14h à 17h (pendant les vacances)
- des stages non rémunérés au sein des services municipaux
- des permanences hebdomadaires : le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le dispositif "Ose tes idées" de la FOL83 proposant une bourse aux projets, ...
- des animations : tournoi de jeux vidéo, escape game, babyfoot, jeux de fléchettes, jeux de société, lecture, atelier graph, ...
- des sorties : karting, cinéma, accrobranche, pint ball, Porquerolles, visite de Carmignac, bowling, ...
- des ateliers de sensibilisation : harcèlement scolaire et cyber-harcèlement, protection de l'environnement, ....

#### Horaires d'ouverture :

En période scolaire : Du lundi au vendredi,  
de 14h à 17h.

Hors période scolaire : Du lundi au vendredi,  
de 10h à 12h et de 14h à 17h.

#### Coordonnées :

Forum du Casino  
3 avenue Ambroise Thomas

04 94 00 82 13  
[espace.jeunesse@mairie-hyeres.com](mailto:espace.jeunesse@mairie-hyeres.com)

# Les Adolescents

## 11 > 17 ans



### + 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE !

> Tout jeune Français qui a 16 ans doit obligatoirement faire la démarche de **se faire recenser** auprès de la mairie de son domicile, dans les 3 mois suivant son anniversaire.

> Le recensement permet l'**inscription sur les listes électorales** (à condition d'avoir été effectué avant les 16 ans et 3 mois), la convocation pour la **journée défense et citoyenneté (JDC)** mais aussi l'obtention de l'**attestation de recensement** nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Service Élections  
04 94 00 82 47

## L'INSCRIPTION AUX COLLÈGES ET LYCÉES PUBLICS OU PRIVÉS

La Ville d'Hyères dispose de 3 collèges et de 4 lycées publics, dont un lycée polyvalent, un lycée professionnel et un lycée Agricampus. Pour s'inscrire, rendez-vous directement dans l'établissement concerné ou auprès de l'inspection académique de Toulon (Tél. 04 94 09 55 00)

### LISTE DES COLLÈGES PUBLICS HYÉROIS

- Collège Jules Ferry, Rue André Malraux
- Collège Gustave Roux, Chemin du Soldat Macri
- Collège Marcel Rivière, Chemin du Plan du Pont

### LISTE DES LYCÉES PUBLICS HYÉROIS

- Lycée Jean Aicard, Avenue Gallieni
- Lycée Polyvalent Costebelle, Boulevard Félix Descroix
- Lycée professionnel du Golf Hôtel, Allée Georges Dussauge
- Lycée Agricampus, Chemin St Lazare

### ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (inscription directement auprès de l'établissement)

- Collège et lycée Maintenon, Boulevard Pasteur | 04 94 12 63 63  
[www.coursmaintenon.fr](http://www.coursmaintenon.fr)

## LES ACCUEILS DE LOISIRS DES VACANCES D'ÉTÉ

[ Cf. informations page 11 ]

Les inscriptions sur [guichetfamille.hyeres.fr](http://guichetfamille.hyeres.fr)

et auprès du Guichet Famille rez de chaussée - hôtel de ville



Depuis 2016, le Centre de loisirs de l'Olivastre accueille les adolescents de 14 à 17 ans sur la presqu'île de Giens. De nombreuses activités de plein air y sont proposées : paddle, parcours aventure, kayak, etc.

Renseignements : Service Jeunesse  
04.94.00.79.13 | 04.94.00.78.92

## LE DISPOSITIF PASS JUNIOR

Les Hyérois(es) âgé(e)s de 15 à 17 ans peuvent bénéficier du « Pass Junior » : il permet d'effectuer des actions d'intérêt général dans une structure municipale ou associative, tout en constituant une bourse pour financer des formations (permis de conduire, BAFA, inscriptions universitaires, etc.).

### ► Comment ça marche ?

Le candidat se présente à l'Espace Jeunesse et passe un entretien de motivation. Aux vacances scolaires, les mercredis ou les week end, les jeunes se voient proposer des missions. En fin d'année, le capital de points gagné est converti en capital financier. Le jeune peut profiter de sa bourse à tout moment à sa demande. La Commune Paiera directement les prestataires de service (auto-école ou centre de formation par exemple)



Renseignements : Espace Jeunesse | Forum du Casino, 3 avenue Ambroise Thomas | 04 94 00 82 13



## LE CENTRE DE LOISIRS JEUNES (CLJ)



Chaque été, la Police Nationale en partenariat avec la Ville d'Hyères, organise un Centre de Loisirs Jeunes (CLJ) au bénéfice des 11/17 ans, prioritairement issus des quartiers Politique de la Ville. De nombreuses activités nautiques, sportives et de loisirs y sont proposées moyennant une participation forfaitaire mensuelle de 30€.

Renseignements :

Police Nationale 04 94 00 73 39 | Service Politique de la Ville 04 94 00 78 45

## LA MISSION LOCALE C.OR.A.I.L

Gratuite et destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, ses missions sont :

- **Orientation** : aide dans la construction d'un projet personnel et professionnel avec la mise en place d'un parcours individualisé.
- **Formation** : les conseillers en insertion professionnelle connaissent toutes les filières de formation existantes et se chargent d'orienter vers la filière la plus adaptée. Ils se chargent également des formalités d'inscription et restent à l'écoute durant la formation.
- **Aide à la recherche d'emploi** : la Mission locale CORAIL est connectée au réseau informatique de Pôle emploi.
- **Aides diverses dans la vie pratique** : logement, santé, transport, culture...
- **Atelier multimédia** : possibilité de bénéficier d'un accompagnement individualisé, d'ateliers de création personnalisés de CV, de lettres de motivation...
- **Connaissance de l'entreprise** : mieux connaître le bassin local d'emploi, les différents secteurs d'activité porteurs d'emplois...



Centre Europe, Le Palatin | 4, Rue Georges Simenon | 04.94.12.60.40  
corail.ml@missionlocalecorail.com | www.missionlocalecorail.fr |  mlcorail  
Ouvert du lundi au jeudi (8h30-12h ; 13h30-17h) et le vendredi (10h30-12h ; 13h30-17h).

# La Politique Municipale en faveur de la jeunesse



La Ville d'Hyères a obtenu le label « **Cité Éducative** ». Ce label d'excellence se destine aux 0/25 ans et engage la commune, l'État, l'Éducation Nationale et la CAF sur la période 2022-2024. Il vise à renforcer les actions éducatives avant, pendant et après l'école, de la naissance jusqu'à l'insertion professionnelle. Les établissements suivants font partis du périmètre de la Cité Éducative : crèche Tom Pouce, école maternelle Val des Pins, école maternelle Ferdinand Buisson, école maternelle et primaire St Exupery, école maternelle et primaire Michelet, école primaire Excelsior, collège Marcel Rivière, collège Gustave Roux, collège Jules Ferry, Lycée Professionnel du Golf Hôtel.



## LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif qui permet d'accompagner les enfants de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement favorable à leur réussite. Il appartient à un professionnel issu du milieu scolaire, social ou associatif de repérer l'enfant en difficulté.

Le Programme de Réussite Éducative est alors proposé à la famille par une équipe pluridisciplinaire. Les écoliers et les collégiens peuvent bénéficier, selon leur besoin, d'une orientation pour la mise en place notamment d'un suivi psychologique, en ergothérapie ou en psychomotricité ...

Pour d'autres, le développement passera par une aide dédiée aux apprentissages, la pratique d'activités sportives ou culturelles.

Un travailleur social est également au service des familles pour les accompagner dans leurs démarches.

Renseignements : Programme de Réussite Éducative : Point Justice  
| Place de la République | email : [prehyeres@mairie-hyeres.com](mailto:prehyeres@mairie-hyeres.com)  
Tél : 04 83 69 05 22 - 04 94 01 84 15



## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Point Justice, place de la République  
tél. 04.94.01.84.04

- Permanences associatives gratuites
- École des parents et des éducateurs : médiation intra-familiale, guidance parentale, accompagnement éducatif...
- AVRE : écoute et soutien psychologique des enfants en souffrance et de leur famille
- Association ADSEAV en médiation familiale

## LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Le CLAS est un dispositif éducatif dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire des enfants en proposant un accompagnement méthodologique et des ressources complémentaires. L'accompagnement à la scolarité permet d'offrir un appui et des conseils aux familles dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant. Le CLAS est mis en œuvre et financé par la Ville d'Hyères avec une contribution de la Caisse d'Allocations Familiales du Var.

### • Le CLAS Primaire

Organisé dans 7 écoles, les élèves bénéficiaires sont identifiés en début d'année par les instituteurs qui sensibilisent les parents sur la nécessité d'inscrire leur enfant au programme d'accompagnement à la scolarité. L'adhésion des parents dans la réussite de ce dispositif est essentielle.

Le dispositif s'organise en séances après l'école, deux fois par semaine de 16h30 à 18h30.

Chaque séance se divise en deux parties : un volet scolaire et un volet loisirs éducatifs.

### • Le soutien scolaire au collège

Les séances sont encadrées par l'Association de Prévention Spécialisée (APS) pour les classes de 6<sup>e</sup> du collège Marcel Rivière. Elles ont lieu deux fois par semaine au sein de l'établissement. L'APS organise par ailleurs des ateliers de soutien scolaire collectifs et un accompagnement personnalisé à domicile pour les publics suivis par l'association.

### • Dispositif LES DEVOIRS FAITS

Se renseigner auprès du collège.

**Renseignements : Service de la Politique de la Cohésion sociale et de l'insertion | 3 avenue Ambroise Thomas | 04 94 00 78 45**

## LE COUP DE POUCE CLÉ

Le Coup de Pouce Clé est un dispositif de réussite éducative mis en œuvre et financé par la Mairie. Il s'adresse aux élèves de cours préparatoire, identifiés par leur enseignant comme ayant des fragilités dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Un club est composé de 5 enfants. Un animateur formé et outillé par l'Association Coup de Pouce et un enseignant coordonnateur encadrent les séances. Les élèves sont pris en charge de novembre à juin, 3 fois par semaine dans leur école. Les séances, d'une durée d'1h30, se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h. Il ne s'agit pas de refaire l'école après l'école, mais d'aborder les apprentissages sous un angle différent et de développer l'estime de soi.

**Renseignements : Service de la Politique de la Cohésion sociale et de l'insertion | 3 avenue Ambroise Thomas | 04 94 00 78 45**



# La Politique Municipale en faveur de la jeunesse

## LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

### • Sensibilisation face aux écrans

Cette année face au constat de la surexposition massive des enfants aux écrans et des nombreux effets néfastes qui en découlent le service Santé prévention et risques a mis l'accent sur la sensibilisation au sein des écoles hyéroises à l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux.

Face à cette génération toujours de plus en plus équipée passant de plus en plus de temps devant les écrans, à l'heure où tout est à porté de clics, les enfants sont particulièrement vulnérables face aux utilisations imprudentes. Il semblait, en effet, important d'agir.

243 élèves de CM2 et CM1/ CM2 de 6 écoles ont pu bénéficier d'une séance d'animation interactive. Dans le même temps 2 réunions sont programmées avec les parents afin de renforcer les connaissances parentales numériques sur les outils de prévention et de protection.

• **L'UFSBD Union Française pour la santé bucco-dentaire** est intervenue dans 3 écoles de la ville dans le but de favoriser le dialogue entre l'enfant et le chirurgien-dentiste et faire acquérir aux enfants des connaissances en matière d'hygiène bucco-dentaire dans un langage adapté.

A la suite de cette sensibilisation, un dépistage dentaire a été réalisé pour chaque enfant. Les plus jeunes ont bénéficié d'un kit de brossage qu'ils utilisent quotidiennement à l'école après leur déjeuner.

Au total 184 élèves ont été sensibilisés dont la totalité de l'école des îles d'Or.

En matière d'environnement les enfants de certains centres de loisirs ont pu bénéficier d'initiation à la botanique et de sorties découverte de la nature qui se poursuivront cet été.

### • La campagne Infeau Mer

Comme chaque été, cette campagne de sensibilisation à l'environnement se tient sur les plages. Le but est d'informer et de sensibiliser un large public, à une meilleure compréhension des enjeux vis-à-vis de la ressource en eau, de la problématique des déchets et de la gestion du littoral et de la mer. Une approche ludique et éducative est proposée par le biais de différents outils : jeux pour les enfants, livrets d'informations, exposition sur le milieu marin méditerranéen...

### • Le Point Prévention Santé

- des conférences santé sont organisées un jeudi par mois à 18h. Certaines plus particulièrement à destination des jeunes (*Sommes-nous tous addict ?* jeudi 15 septembre 2022)

- en partenariat avec le Cegidd 83 (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic), des tests de dépistage rapide et gratuit VIH, syphilis, hépatite B et C sont régulièrement proposés.

- en partenariat avec l'association Idea (Inter Disciplinary Empathie Accompagnement) : des stands de dépistage et d'informations sur les maladies chroniques.

### Renseignements :

Point Prévention Santé | Point Justice  
| place de la république | 04 94 01 84 04

**POINT-JUSTICE**  
et  
**POINT PRÉVENTION SANTÉ**

**LUNDI / MARDI :**  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

**MERCREDI / JEUDI :**  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

**VENDREDI :**  
8h30 - 17h

04 94 01 84 04



### RESTAURATION SCOLAIRE

> Les repas servis dans les restaurants scolaires de la commune sont préparés à Hyères.

> Dans la composition des menus, l'accent est mis sur la **qualité des aliments, l'introduction d'aliments bio et l'éducation au goût et aux saveurs.**



# Les Loisirs



- > Les événements
- > Zoom sur Terre de jeux 2024
- > Faire du sport
- > Se cultiver et se divertir
- > Zoom sur Le Musée d'Hyères
- > Découvrir notre patrimoine

# Les événements

à partager toute l'année en famille

Public

ÉVÈNEMENTS	LIEUX	MOIS	Tout-petit Enfants Ados
Journées européennes des métiers d'art	Centre-ville	avril	■ ■ ■
Semaine olympique de voile	Port Saint-Pierre	avril	■ ■
Chasse aux œufs	Parc Olbius Riquier	Pâques	■ ■
Fête du Livre	Forum du Casino	mai	■ ■
Les RDV aux jardins	Jardins de la ville	juin	■ ■ ■
Parcours des arts en fête	Centre-ville	juin	■ ■
Fête de la musique	Centre-ville	21 juin	■ ■ ■
Journées nationales de l'archéologie	Site archéo Olbia	juin	■ ■
Design Parade	Villa Noailles	juin	■ ■
Animations estivales	Toute la ville	juillet août	■ ■ ■
Journées européennes du patrimoine	Toute la ville	septembre	■ ■
Voiles de tradition	Port Saint-Pierre	octobre	■ ■
Journées nationales de l'architecture	Toute la ville	octobre	■ ■
Festival de la mode	Villa Noailles	octobre	■ ■
Galathea (festival du monde marin)	Forum du Casino	novembre	■ ■
La Magie de Noël	Centre-ville	décembre	■ ■ ■
Hyères running days	Centre-ville	décembre	■ ■ ■
Festival des Pitchouns	Villa Noailles	décembre	■ ■ ■
Vivement mercredi	Théâtre Denis Médiathèque	chaque mercredi	■ ■
Patrimômes	Centre-ville Site archéo Olbia	dates sur <a href="http://www.hyeres.fr">www.hyeres.fr</a>	■ ■
La Saison	Auditorium du Casino Théâtre Denis	Dates sur <a href="http://www.hyeres.fr">www.hyeres.fr</a>	■ ■ ■
Hyères en récré	Forum du Casino	Vacances Toussaint et d'hiver	■ ■



ZOOM  
sur...

# Terre de jeux 2024



## TROIS SITES LABELLISÉS TERRE DE JEUX 2024

En 2019, la ville d'Hyères est devenue « Terre de Jeux 2024 », un label valorisant les territoires qui s'engagent dans l'aventure olympique en mettant à l'honneur le sport dans le quotidien de leurs habitants. Hyères a rejoint la communauté des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui seront organisés en France en 2024. Depuis, trois sites ont été labellisés « *Centre de Préparation aux Jeux* », deux sites municipaux la base nautique et le skatepark, et un site métropolitain, le vélodrome. Ils figureront dans le catalogue des centres proposés aux délégations olympiques et paralympiques internationales.



### LE SKATEPARK

Récemment modernisé et agrandi, le skatepark a obtenu en décembre 2021 le label « *Centre de préparation aux jeux* » pour la nouvelle discipline du skateboard. L'extension du skatepark a été inaugurée le 3 avril 2022, les skateurs ont notamment découvert le nouveau bowl ainsi que l'embellissement du site. Le skatepark est désormais opérationnel pour accueillir des entraînements de haut niveau. Reconnu par la communauté des skateurs comme l'un des plus beaux skateparks d'Europe, espérons qu'il puisse être sélectionné par une délégation sportive pour faire briller cette nouvelle discipline olympique à Hyères.



### LA BASE NAUTIQUE

Le label « *Centre de Préparation aux Jeux* » obtenu en octobre 2020 pour la discipline de la voile est un gage de reconnaissance tant pour la qualité de la rénovation de la base nautique, que pour le magnifique plan d'eau hyérois. Située au sein d'un environnement exceptionnel avec des conditions météorologiques favorables toute l'année, la base nautique bénéficie d'un accès privilégié grâce à la proximité immédiate de l'aéroport, de la gare ferroviaire et de l'axe autoroutier. Les athlètes olympiques et paralympiques pourront jouir d'un espace de 1300 m<sup>2</sup> doté d'un espace d'accueil et d'informations, de salles polyvalentes multimédia, de salles de sport, de vestiaires et sanitaires, et d'un plan d'eau immédiat, le tout accessible aux personnes à mobilité réduite. La base nautique accueille déjà la Semaine Olympique de Voile depuis plus de 50 ans, le tour de France à la voile et de nombreux championnats du monde et d'Europe de voile.



### LE VÉLODROME DE COSTEBELLE

Le Vélodrome de Costebelle a obtenu en octobre 2020 le label « *Centre de préparation aux jeux* » pour la discipline du vélo. Cet équipement sportif d'exception de la Métropole Toulon Provence Méditerranée rayonne internationalement par ses coureurs de haut niveau et l'accueil de stages d'équipes internationales, mais également par l'organisation de grandes compétitions, telles que : le Championnat de France Élite et Avenir, des courses interrégionales, le championnat régional ainsi que des compétitions internationales...



## Faire du sport

### + CHIFFRES-CLÉS

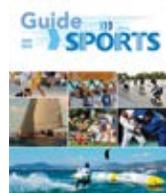
# 9000

> C'est le nombre de licenciés de moins de 18 ans dans les clubs sportifs hyérois.

### + D'INFOS

> Retrouvez le détail des activités, les horaires des cours et les coordonnées des associations et clubs sportifs :

- sur le site [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)
- sur le portail des associations [asso.hyeres.fr](http://asso.hyeres.fr)
- dans le Guide des sports, disponible en mairie et dans les infrastructures sportives.



## LES ÉCOLES MUNICIPALES DE SPORT

La Ville d'Hyères dispose de 18 écoles municipales de sports à l'année et 16 réparties sur 3 trimestres (septembre à décembre - janvier à mars - avril à juin). L'ensemble représente 25 sports différents. Son objectif est de promouvoir et de développer le sport dans la commune en donnant aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à diverses pratiques sportives tout au long de l'année gratuitement.

L'encadrement est assuré par les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la ville de Hyères et par des associations partenaires sur les différentes installations sportives de la commune. Elle s'adresse aux enfants hyérois âgés de 4 à 16 ans, remplissant les conditions d'inscription pour les activités. Les activités se déroulent le mercredi matin et après midi ainsi que le samedi matin de septembre à juin hors vacances scolaires. Différents horaires sont proposés en fonction de l'âge des enfants.

**Renseignements : service des sports au 04 94 00 79 78  
et/ou le guichet famille au 04 94 00 78 78**

## LES ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS

Plusieurs associations et clubs sportifs proposent également la pratique de nombreux sports sur le territoire de la commune :

- Arts énergétiques chinois
- Arts martiaux
- Athlétisme
- Aviron
- Badminton
- Basket-ball
- Bi-cross
- Boules
- Boxe
- Club canin
- Crossfit
- Cyclisme et cyclotourisme
- Échecs
- Équitation et hippisme
- Escalade
- Escrime
- Football
- Golf
- Gymnastique et gym volontaire
- Haltérophilie et force athlétique
- Hand-ball
- Handisports
- Hockey subaquatique
- Natation et gym aquatique
- Pêche plaisance
- Plongée
- Randonnée
- Roller
- Rugby
- Skate-board
- Tennis
- Tennis de table
- Tir à l'arc
- Tir au pistolet
- Triathlon
- Voile et nautisme
- Volley-ball
- Yoga
- Zumba danse
- etc. (liste non-exhaustive)

## LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES MUNICIPALES

### • Les installations couvertes :

- ▶ Complexe aquatique \*
- ▶ Gymnase des Rougières
- ▶ Gymnase Jules Ferry
- ▶ Gymnases du Golf-Hôtel
- ▶ Gymnase Guynemer
- ▶ Gymnase Raymond Kerauden
- ▶ Gymnase de Costebelle
- ▶ Espace 3000
- ▶ Salles Bonvicini

Av Ambroise Thomas | 04 94 00 46 10  
36 ch du Soldat Macri | 06 98 97 93 25  
Allée Jean Natte | 04 94 14 38 49  
Allée Georges Dussauge | 07 64 78 57 55  
22, Av Pierre Renaudel | 06 98 55 92 31  
5, rue des Peupliers | 04 94 65 88 38  
Rue du Vélodrome | 04 94 65 70 73  
Chemin des Nartettes | 04 94 58 48 43  
48, Av Pierre de Coubertin

### • Les stades :

- ▶ Stade André Véran (Pyanet)
- ▶ Stade Berteau (l'Aiguade)
- ▶ Stade Perruc
- ▶ Stade Gaby Robert (Costebelle)
- ▶ Stade A Degioanni (Pousset)
- ▶ Stade du Golf-Hôtel

51, av P de Coubertin | 04 94 00 79 42  
2878, bd du Front de Mer | 04 94 66 32 36  
18, av G Brosset | 04 94 65 55 54  
4, rue du Vélodrome | 04 94 38 52 13  
34, allée du Pousset | 04 94 58 21 61  
Allée G Dussauge | 04 94 65 95 52

### • Les bases nautiques :

- ▶ Base nautique du port d'Hyères
- ▶ Base nautique de l'Almanarre

12, av du Dr Robin | 04 94 01 48 90  
3168, rte de l'Almanarre | 04 94 38 86 56

### • Autres équipements :

- ▶ Skate-Park
- ▶ Piste de bi-cross
- ▶ Vélodrome TPM
- ▶ Hippodrome de la Plage
- ▶ Tennis Olbius Riquier
- ▶ Tennis du complexe aquatique
- ▶ Maison des échecs
- ▶ Place de Noailles (pétanque)
- ▶ Golf de Sainte-Eulalie

Av Alfred Decugis | 04 94 35 60 42  
Ch de la Plage (Giens) | 04 94 66 46 83  
177, rue du Vélodrome | 04 94 57 41 34  
Route de Giens | 04 94 57 36 22  
42, Av Ambroise Thomas | 04 94 57 43 24  
Av Ambroise Thomas | 04 94 57 43 24  
Av Ambroise Thomas | 06 09 52 81 66  
Avenue Ambroise Thomas  
Route de Pierrefeu

Service des sports | Hôtel de ville | 12 av Joseph Clotis | 04 94 00 79 78

\* Accès au Complexe Aquatique pour les jeunes - entrée 4 € - Structure gonflable dans le bassin 25 mètres le dimanche après midi - accès toboggan...





## Se cultiver et se divertir

### + D'INFOS

> Consultez le détail et les horaires des cours sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

école  
d'ARTS



### + D'INFOS

> Consultez le détail des spectacles « Vivement mercredi » programmés sur le guide des mois en cours, disponible en mairie ou sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

## ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS DU PARK HOTEL AVENUE DE BELGIQUE

Du 5 septembre 2022 au 24 juin 2023, l'École d'Arts du Park Hotel, propose, pour les enfants et adolescents de 5 à 17 ans, du mardi au samedi :

- Des ateliers d'arts plastiques et visuels (initiation et enseignement des techniques de dessin, peinture acrylique, bande dessinée, photographie numérique...)
  - Des ateliers artisanaux (création couture, modelage, sculpture et céramique)
- Pendant les petites et grandes vacances, des ateliers hebdomadaires sont organisés au Park Hotel et dans les sites culturels avec des visites guidées.

Renseignements : Service Culture et Patrimoine | 04 94 00 78 80 | [ecole.arts@mairie-hyeres.com](mailto:ecole.arts@mairie-hyeres.com)

Inscriptions auprès du guichet famille ou sur [www.guichetfamille.hyeres.fr](http://www.guichetfamille.hyeres.fr)  
+ D'INFOS > Consultez le détail et les horaires des cours sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

## VIVEMENT MERCREDI

- **Au Théâtre Denis** 12, cours de Strasbourg :

Un mercredi par mois d'octobre à avril, sont proposés des concerts, pièces de théâtre, et spectacles de marionnettes, spécialement adapté aux jeunes (5-8 ans) et très jeunes publics (3-6 ans).

Réservations :

# billetterie en ligne : [hyeres.fr/billetterie](http://hyeres.fr/billetterie)

# Ouverture des réservations 3 semaines avant le spectacle // Tarif : 2.50€



- **À l'Auditorium de la Médiathèque**

place Théodore Lefebvre : un mercredi par mois, sont proposés gratuitement des lectures de contes, spectacles de marionnettes, projections etc.

Renseignements : Espace Jeunesse de la médiathèque : 04 94 00 11 30

Le Conservatoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée accueille les élèves dès 5 ans.  
Il propose 37 disciplines :

- Musique : Cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse), bois (flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone), cuivres (trompette, trombone, cor), musiques traditionnelles du monde (percussions africaines), instruments polyphoniques (percussions classiques, piano, guitare, orgue, accordéon)
- Voix : maîtrise de chant choral, chant lyrique
- Pratiques collectives : ensembles à cordes, ensembles à vents
- Jazz : piano, jazz vocal
- Érudition musicale : formation musicale, option musique au Bac
- Initiation musicale : éveil à partir de 5 ans
- Classe d'apprentissage en orchestre (PAPC)
- Parcours découverte : 10 instruments à découvrir sur l'année pour les CP et CE1
- Danse : éveil à partir de 5 ans, danse classique, danse jazz
- Théâtre : à partir de 10 ans

Infos : 04 94 93 34 76 | [www.conservatoire-tpm.fr](http://www.conservatoire-tpm.fr) | [conservatoire-hyeres@metropoletpm.fr](mailto:conservatoire-hyeres@metropoletpm.fr)



## LA MÉDIATHÈQUE PLACE THÉODORE LEFEBVRE

La médiathèque est gratuite pour tous.  
Elle valorise l'accès des enfants et adolescents à la lecture, à l'audiovisuel et aux nouvelles techniques de communication grâce à :

- un espace familial et accueillant
- un espace numérique
- un coin aménagé pour les tout-petits
- un auditorium pour écouter des histoires
- une salle d'étude et de recherche
- plus de 130 000 documents disponibles au prêt, pour une durée maximale de 28 jours : livres, partitions, magazines, CD, DVD, recueils de poésies, albums pour enfants, etc.

De nombreuses activités sont également proposées tout au long de l'année :

- Jeux vidéos : les mercredis de 14h à 18h
- Ateliers (culinaire, d'écriture, numérique, impression 3D etc.)

Informations : 04.94.00.11.30  
[www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr) | [mediatheque.ville-hyeres.fr](http://mediatheque.ville-hyeres.fr)

## LA VILLA NOAILLES MONTÉE DE NOAILLES

Devenue centre d'art en 2003, la Villa Noailles présente et soutient la création contemporaine dans les domaines de la mode, de la photographie, du design et de l'architecture.

Toutes les expositions et activités qui y sont proposées sont ouvertes à tous et gratuites (activités sur inscription) :

- **Ateliers annuels de création artistique** : 1 demi-journée par mois, d'octobre à juin, le matin pour les 8-12 ans et l'après-midi pour les 13-16 ans
- **Festival Pitchouns** : en décembre, atelier de création artistique sur 4 jours, pour les 5-7 ans, les 8-12 ans et les 13-16 ans ;
- **C'est mon patrimoine !** 5 jours consécutifs, le matin, pour les 8-12 ans et les 13-16 ans.

Infos/inscriptions : 04.98.08.01.98 | 01.97  
[mediation@villanoailles-hyeres.com](mailto:mediation@villanoailles-hyeres.com)  
[www.villanoailles-hyeres.com](http://www.villanoailles-hyeres.com)  
f @villanoailles





ZOOM  
sur...

# Le Musée d'Hyères



## LA BANQUE, MUSÉE DES CULTURES ET DU PAYSAGE

Gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, le nouveau Musée d'Hyères accorde une attention particulière aux jeunes hyérois par l'organisation de médiations scolaires et un accueil dédié aux familles.

### MÉDIATIONS SCOLAIRES

Durant l'année scolaire, les matinées sont dédiées à l'accueil et aux visites des groupes scolaires. Depuis l'ouverture du Musée, 831 élèves de 35 classes des écoles hyéroises ont bénéficié d'une visite pédagogique :

- **Du parcours permanent : "la découverte du Musée"**, un cheminement dans le parcours muséographique ponctué par les éléments forts des collections classées Musées de France retraçant l'histoire millénaire de la ville
- **Des expositions temporaires** : sensibilisation des élèves à la thématique de l'exposition en cours par des lectures d'œuvres

Pour les élèves les plus jeunes, une présentation de l'exposition se déroule avec l'utilisation d'une mallette pédagogique.

Les collégiens et lycéens sont accueillis avec une présentation du parcours permanent ou de l'exposition temporaire sous réservation.

Au-delà de ces plages horaires, des dossiers de visites en autonomie sont proposés aux enseignants.

Pour le parcours permanent, un dossier documentaire est mis à disposition des enseignants pour les accompagner dans la préparation d'une visite pédagogique ou en autonomie. Ce dossier leur permet de découvrir pas à pas les œuvres du parcours permanent.

Pour les expositions temporaires, Le Parcours de visite en autonomie est un document qui accompagne le enseignants dans des propositions de lectures d'œuvres.





## ACCUEIL DES FAMILLES

En dehors du temps scolaire, des ateliers sont proposés autour des collections et des thématiques abordées dans les expositions temporaires.

Dix sacs de cartes à jeux, Muséojeux, ont été créés en adéquation avec le contenu du parcours muséographique. Les Muséojeux permettent à l'enfant de prendre goût à l'art et à la visite du musée par une approche ludique et originale grâce à des défis développant sa culture et son épanouissement: mimer une sculpture, inventer des dialogues, chanter devant un tableau et autres bonnes idées... Tout le monde peut jouer aux muséojeux : parents, nounous, ados, enfants, grand-parents, cousins, copains, copines... pour le plus grand plaisir de tous !

Des livrets-jeux sont également mis à la disposition des enfants pour les expositions afin de les sensibiliser à l'art tout en s'amusant.

## INFOS PRATIQUES

### Renseignements

La Banque, Musée des Cultures et du Paysage | 14 avenue Joseph Clotis | 04 83 69 19 40 | [musee@mairie-hyeres.com](mailto:musee@mairie-hyeres.com)

[f](#) [@](#) [t](#) [in](#) @MuseeHyeres

Horaires de septembre à juin  
du mardi au dimanche de 14h à 18h

Ouvert le mercredi matin et le samedi matin  
de 10h à 13h

### Horaires en juillet août

du mardi au dimanche de 16h à 19h

Ouvert le mercredi matin et le samedi matin  
de 10h à 13h

Nocturnes le jeudi jusqu'à 21h30

### Tarifs

Plein tarif : 7€ | Tarif réduit : 4€ (Hyérois, étudiants et groupes) | Gratuité : 1er dimanche du mois, moins de 18 ans, professionnels de la presse, membres des « Amis du Musée », ICOM et Ministère de la Culture





# Découvrir Notre patrimoine

## ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE SERVICE PATRIMOINE DE LA VILLE

La Ville d'Hyères appartient au réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire ». Le service patrimoine est chargé d'organiser de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la ville par les jeunes publics individuels et les scolaires.

► Toute l'année, le service Patrimoine de la ville propose différentes activités gratuites pour les moins de 18 ans :

- **Visites Patrimini** : visites ludiques et sensorielles pour les tout-petits
- **Visites guidées Focus (1h30, gratuit pour les moins de 18 ans) et Historico prestissimo (30 minutes, chaque mois, gratuit) - dates et thèmes sur [hyeres.fr](http://hyeres.fr) et sur le Facebook Hyères patrimoine**
- **Livrets Explorateurs** : des carnets de visites ludiques pour découvrir les parcs Sainte-Claire, Saint-Bernard et Olbius Riquier, Hyères au Moyen Âge, les fontaines...

► Durant les petites et grandes vacances scolaires, des activités supplémentaires sont proposées :

- **Patrimômes** : visites-ateliers thématiques de 2h avec des guides conférenciers (tarif : 5€). Une visite permet aux enfants de découvrir un aspect de la ville et un atelier leur permet de réaliser une œuvre qu'ils peuvent rapporter chez eux.
- Stage C'est mon patrimoine ! (gratuit)

► Le service est également responsable de la programmation des expositions à la tour des Templiers sur l'histoire, l'architecture et le patrimoine de la ville (place Massillon, entrée libre).

Renseignements : Service Patrimoine | Atelier du CIAP | 32 rue de Limans | 04 83 69 05 24 | [animateurdupatrimoine@mairie-hyeres.com](mailto:animateurdupatrimoine@mairie-hyeres.com)



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



### + JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

> Chaque année, Hyères participe aux Journées européennes du patrimoine, organisées par le Ministère de la Culture. Programme de la prochaine édition disponible sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr) et dans les lieux publics.

## LE SITE ARCHÉOLOGIQUE D'OLBIA

### ROUTE DE L'ALMANARRE

Située sur un léger promontoire en bord de mer, Olbia est l'unique témoin, conservé dans l'intégralité de son plan, d'un réseau de colonies-forteresses grecques, fondées par Marseille à partir du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les vestiges mis au jour permettent aux visiteurs de comprendre l'évolution urbaine d'une ville antique sur 1000 ans. On y trouve fortifications, rues aménagées avec égouts et trottoirs, puits collectif, îlots d'habitations divisés en maisons, boutiques, thermes, sanctuaires, etc. Les vestiges d'une abbaye médiévale, Saint-Pierre de l'Almanarre, ont également été découverts sur le site.

► Pour les publics scolaires et périscolaires de la commune, le site archéologique d'Olbia propose gratuitement :

- **des visites-découvertes du site** (env. 1h30) qui permettent d'avoir une approche globale du site et d'établir des passerelles vers le programme éducatif ;
- **des ateliers d'approfondissement** (env. 2h) qui permettent d'en savoir plus sur la vie quotidienne des populations antiques, sur l'urbanisme antique, sur les techniques d'archéologie...

► Pour les familles, sont proposés :

- un **parcours autonome** (adultes : 3€ | -18 ans, étudiants : gratuit) ;
- **des visites guidées** (adultes : 3€ | -18 ans, étudiants : gratuit) ;
- **des ateliers « Patrimômes »** durant les vacances scolaires (2h, 5€).



Renseignements, réservations : 04.94.65.51.49 | 04.94.31.12.31 | [site.olbia@mairie-hyeres.com](mailto:site.olbia@mairie-hyeres.com)



## LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

17, RUE ERNEST REYER



Créée en 2016, la maison de l'environnement, gratuite et ouverte à tous, regroupe deux associations connues pour leur engagement éducatif et de sauvegarde de l'environnement : les **Amis de la Presqu'île de Giens** et le **Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures**.

Lors d'une visite, chacun peut y découvrir la faune, la flore, la géologie, le climat ou les paysages de la région. Des activités périscolaires y sont également proposées.

Renseignements : Amis de la presqu'île de Giens : [www.apgiens.com](http://www.apgiens.com) | Collectif d'initiatives pour l'environnement du territoire des Maures : [www.cietm.org](http://www.cietm.org)

# Numéros utiles

## Hôtel de Ville

12 avenue Joseph Clotis | 04.94.00.78.78 | [mairie@ville-hyeres.fr](mailto:mairie@ville-hyeres.fr)

## Guichet Famille

Mairie d'Hyères | 12 avenue Joseph Clotis

04 94 00 78 78

[guichetfamille.hyeres.fr](http://guichetfamille.hyeres.fr) | [guichet.famille@mairie-hyeres.com](mailto:guichet.famille@mairie-hyeres.com)

## Urgences

SAMU 83 : 15 ou 04.94.61.61.15

N° d'appel d'urgence européen : 112

S.O.S. Médecins : 04.94.14.33.33

Hôpital d'Hyères : 04.94.00.24.00

Chirurgiens dentistes de garde : 04.94.09.44.44

Police Nationale : 17

Pompiers : 18

## Transports publics

Réseau Mistral : 04.94.03.87.00 | [www.reseaumistral.com](http://www.reseaumistral.com)

Varlib : 0970.830.380 | [www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)

Navettes municipales gratuites toute l'année :

Espace 3000 <> Avenue Gambetta

Parking du Pyanet <> Avenue Aristide Briand

Navettes municipales gratuites du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre :

Parking Arromanches <> Capitainerie du port d'Hyères

Plus d'informations sur [www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

[www.hyeres.fr](http://www.hyeres.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

@villedhyeres



VILLE D'HYÈRES  
LES PALMIERS